

COLLOQUES INTERNATIONAUX
DU
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sciences Humaines

LA CROISSANCE URBAINE
EN AFRIQUE NOIRE
ET A MADAGASCAR

BORDEAUX-TALENCE
29 septembre - 2 octobre 1970

Président

Professeur Pierre GOUROU
Professeur au Collège de France et à l'Université libre de Bruxelles

Colloque organisé par le
CENTRE D'ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE TROPICALE DU C.N.R.S.
avec le concours de
L'OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

EXTRAIT

A. M. COTTEN

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
15, quai Anatole-France — Paris-VII
1970

LES VILLES DE COTE D'IVOIRE

ESSAI DE TYPOLOGIE FONCTIONNELLE

A. M. COTTEN

Géographe à l'O.R.S.T.O.M.

La croissance récente et rapide des villes (1) à l'intérieur de la Côte d'Ivoire, à côté de la métropole d'Abidjan, a entraîné une diversification des caractères des centres urbains. Notre propos est de tenter de définir l'éventail des fonctions urbaines, l'importance respective des différentes activités et la spécialisation relative des centres les uns par rapport aux autres (2).

Les activités urbaines sont en grande partie le reflet de l'économie de la région. En zone forestière et au contact de la forêt et de la savane, les villes, qui sont relativement nombreuses, présentent des aspects variés et se distinguent des centres de la savane du Nord. Une typologie fonctionnelle tiendra donc compte des diversités régionales.

Dans cette étude nous avons utilisé plusieurs types de documents qui sont autant de modes d'approche de l'activité des villes (3) :

- des analyses sectorielles de l'industrie et de l'artisanat en Côte d'Ivoire;
- les tableaux de la répartition de la population active par branches d'activité, dans les centres où ont eu lieu des recensements exhaustifs. On en compte une vingtaine depuis dix ans (cf. Annexe 1);
- une étude détaillée des services du secteur tertiaire.

Pour des raisons historiques et économiques : l'apparition récente du phénomène urbain de type moderne lié à la colonisation, la prépondérance d'une économie agricole de traite qui repose sur une infrastructure commerciale, *la fonction de services est le caractère principal des villes ivoiriennes*. On est en présence d'un réseau de *villes tertiaires*. Aussi le recensement des services dans les villes, en relation avec leur taille et leur localisation, est fondamental.

Cet aspect global n'exclut pas la présence d'autres activités et il ne faut pas négliger le rôle des industries dans certaines villes et surtout le maintien d'activités agricoles. La ville ivoirienne est en effet insérée dans son environnement rural d'autant plus profondément que l'extension du fait urbain date d'une vingtaine d'années à peine.

(1) Dans nos travaux nous avons utilisé plusieurs critères significatifs du fait urbain :

- le chiffre de 4 000 h (carte annexe 2);
- des indicateurs d'activités urbaines (carte annexe 3).

On a ainsi considéré comme villes soixante-cinq agglomérations.

(2) Dans ce texte, nous ferons constamment référence aux planches de l'Atlas de Côte d'Ivoire (en cours de parution) et principalement aux planches B 1, Localisation de la population, C 5 a, Entreprises industrielles en 1967, D 4 b, les villes, le secteur tertiaire.

(3) Cf. bibliographie.

Après l'inventaire de ces caractères communs on peut observer le rôle et le poids très variables des villes dans leur région. Nous tenterons de préciser en conclusion ces nuances spatiales.

LA VILLE IVOIRIENNE, CENTRE DE SERVICES

Toutes les villes ivoiriennes assurent à des degrés divers des fonctions tertiaires. La force de ces activités varie avec la taille de la ville, son niveau de développement historique et économique et sa position dans la région.

La fonction dite « tertiaire » rassemble en réalité un nombre multiple d'activités dont l'analyse détaillée donne une image plus précise des villes de Côte d'Ivoire en 1970.

Le caractère de centre de services de la ville tropicale n'est pas particulier à la Côte d'Ivoire (cf. l'ouvrage de Laszlo-Huszar à propos du Ghana) mais il est plus exclusif que dans d'autres pays pour les raisons suivantes :

- la ville ivoirienne est à l'origine un *poste administratif* (poste colonial créé pour maintenir l'ordre et assurer la main-mise de l'administration ou sous-préfecture fondée depuis l'Indépendance), ce qui explique la part des services publics. D'autre part il n'y a pas, ou il n'y a plus, de noyau urbain pré-colonial.
- le centre administratif est devenu un *comptoir commercial* dans les régions où l'économie de traite s'est implantée;
- la faiblesse des ressources du sous-sol a empêché la formation de cités minières ou industrielles. La fonction administrative et la fonction commerciale sont donc les premières fonctions des villes ivoiriennes.

On a dressé par ailleurs le bilan des services du secteur tertiaire. On retiendra ici les critères qui permettent d'établir une typologie fonctionnelle des villes.

1. — La ville, relais administratif et politique.

1.1. L'administration « stricto sensu ».

Depuis l'Indépendance, le gouvernement ivoirien a multiplié les sous-préfectures et tracé une trame administrative (4) aux mailles serrées sur le pays (Carte Annexe 2). Ces mesures ont rapproché l'administration des citoyens et introduisent peu à peu dans les campagnes l'image d'un état de type moderne. A l'échelon supérieur la préfecture, très proche de l'ancien cercle colonial, est un relais commode et nécessaire avec la capitale.

L'impact de l'administration se fait sentir dans le ressort de la circonscription mais en réalité surtout dans l'agglomération où elle est installée. Cependant la nécessité de plus en plus impérieuse de posséder une pièce d'identité amène toujours une fois ou l'autre le paysan à la ville. L'ouverture d'une sous-préfecture en un lieu donné a été, à quelques exceptions près, l'amorce de l'urbanisation des bourgs ruraux ainsi choisis au cours des dix dernières années.

(4) On peut résumer ainsi les étapes de cette mise en place (TROUCHAUD, 1970) :
 1958 : 19 cercles et 49 subdivisions.
 1961 : (après l'Indépendance) - 4 départements, 104 sous-préfectures).
 1963 : 6 départements, 113 sous-préfectures.
 1969 : 24 départements, 127 sous-préfectures.

1.2. *Les services administratifs annexes.*

A un niveau supérieur, l'administration se double dans une soixantaine de centres de services spécialisés : Trésor, Justice, Gendarmerie...

1.3. *Le pouvoir politique.*

Dans chaque centre administratif existe un Secrétaire du parti unique (PDCI-RDA) choisi parmi la population.

Ainsi les deux pouvoirs, émanant l'un et l'autre de la capitale, renforcent le pouvoir de commandement d'Abidjan.

1.4. *La hiérarchie des équipements administratifs.*

En 1968, pour 106 sous-préfectures ouvertes, on pouvait distinguer trois niveaux :

- 6 Préfectures;
- 47 sous-préfectures possédant la gamme presque complète des services;
- 53 sous-préfectures à l'équipement élémentaire.

2. — **La ville, centre scolaire et sanitaire.**

Les écoles, les hôpitaux et les dispensaires relèvent des services publics, à l'exception de collèges d'enseignement privé en zone forestière surtout et de quelques médecins privés à Bouaké. Ces services caractérisant nettement la petite ville car ils intéressent l'ensemble de la population, sont effectivement fréquentés par elle (5) et représentent une transformation profonde des habitudes de vie (6).

2.1. *La fonction scolaire.*

— Dans un centre urbain, il existe toujours plusieurs écoles primaires et fréquemment un établissement d'enseignement secondaire. En 1970, vingt-six villes ont un collège d'Enseignement général, quinze, deux ou plus de deux établissements secondaires. Ce phénomène date des dix et même des cinq dernières années.

— Il existe donc dans la ville une population d'« élèves » ou « étudiants », fort nombreuse (7). Les grands élèves des écoles primaires (Cours moyen) et ceux des écoles secondaires forment un groupe bien particulier. Une grande partie d'entre eux n'est pas originaire du centre mais de la campagne voisine et de toutes les régions de Côte d'Ivoire. Ils vivent chez des tuteurs ou s'entendent pour vivre en groupe. Ils perçoivent une allocation de 3 000 francs CFA par mois.

(5) Le critère de la fréquentation des hôpitaux a été utilisé par J. CHEVASSU pour déterminer la zone d'influence des centres (CHEVASSU, 1970).

(6) B. KAISER remarque dans un rapport à la Commission de Géographie urbaine (C. R. Journées géographiques de Rouen. Intergéo. n° 16, 1969) que ces fonctions sont aussi caractéristiques des petites villes occidentales.

(7) La part des élèves dans la population totale va de 20 à 35 % : Bouaké 18 %, Katiola 20 %, Lakota 31 %, Béoumi 35 %, Tiébiissou 37 %.

— La fonction scolaire a donc des conséquences sociologiques. Elle crée des groupes de jeunes dynamiques, aux idées « nouvelles » par rapport au mode de vie traditionnel (Ferrari, 1969). Elle (l'école) « permet en premier lieu l'établissement d'une nouvelle échelle des valeurs, d'une nouvelle hiérarchie du prestige dont le critère est l'intégration à la société dite *moderne* » (Terray, 1969). Elle entraîne également la rencontre et le brassage de jeunes d'origine ethnique différente.

— Mais ses effets sont en même temps géographiques. L'école habitue aux déplacements et déclenche ensuite des migrations vers les villes et surtout vers Abidjan d'une masse de « certifiés ». Ces derniers refusent de retourner à la campagne et grossissent le groupe insatisfait des sans-emploi de la grande ville (8).

— On peut apporter à ce tableau des nuances régionales (cf. Atlas de Côte d'Ivoire, Planche B3a, Scolarisation).

La fonction scolaire est plus ancienne et plus importante dans la zone forestière proche d'Abidjan. Elle date des cinq dernières années en pays Baoulé et dans le Nord. D'autre part, plus la ville est petite, plus la masse des élèves par rapport à la population totale est importante.

2.2. La fonction sanitaire.

L'équipement sanitaire des centres comprend deux niveaux :

- le bourg rural ou le petit centre urbain possède un dispensaire, desservi par un infirmier et un centre de dépistage des grandes endémies. Cet équipement élémentaire est souvent insuffisant;
- la petite ville possède généralement un hôpital et une maternité confiés à un médecin et un secteur des grandes endémies. En 1968, cinquante deux centres étaient équipés d'un hôpital, c'est-à-dire la presque totalité de ceux qui nous intéressent.
- A un niveau supérieur, il n'y a qu'à Bouaké que l'on trouve un éventail de médecins spécialisés. Dans les autres villes importantes, les médecins sont nombreux mais ils sont chirurgiens ou généralistes.

Les services de santé ont un rôle important car ils attirent dans le centre une nombreuse clientèle. Les paysans, comme les citoyens, ont de plus en plus souvent recours aux soins médicaux de type « moderne ». Dans les enquêtes en milieu rural le motif de déplacement le plus souvent invoqué est celui des soins à recevoir. La fonction sanitaire est donc un indicateur précieux pour délimiter une éventuelle zone d'influence d'une ville.

3. — La ville, lieu d'encadrement agricole et d'animation rurale.

Un certain nombre de services publics ont pour but d'animer et d'orienter les activités agricoles des campagnes (9). Ce sont les services administratifs des ministères de l'Agriculture, de la Production animale, mais surtout les services des organismes d'encadrement agricole. Les sociétés d'état et les sociétés mixtes se sont en effet multipliées en Côte d'Ivoire depuis cinq ans : SATMACI (Société d'assistance technique pour la modernisation agricole de Côte d'Ivoire), MOTORAGRI (Société pour le développement de la motorisation de l'agriculture), CFDT (Compagnie Française de développement des textiles).

(8) D'après les résultats d'une enquête par sondage à Lakota, 2 % des élèves interrogés retourneraient au village, 43 % iraient à Abidjan, 42 % dans une autre ville (FERRARI, 1969).

(9) Il s'agit, dans la liste des indicateurs des services administratifs des indicateurs 5 à 8 (Commentaire de la Planche, les villes, le secteur tertiaire. Atlas de CI).

3.1. *La fonction d'encadrement agricole.*

Comme dans le domaine administratif, la ville n'est pas autre chose qu'un relais entre la campagne et Abidjan où se prennent les décisions. A Bouaké on trouve néanmoins plusieurs services agricoles spécialisés autonomes, comme la direction régionale de la CFDT. La ville a un rôle technique : centre de distribution des semences et engrais, centre de ramassage du riz et du coton, centre de dépannage et réparation.

Elle est le maillon nécessaire pour la bonne marche d'opérations qui se déroulent en « brousse ». Mais elle joue ce rôle dans les régions éloignées d'Abidjan, Ouest, Centre et Nord. En Basse-Côte, dans un rayon de 200 km, toutes les opérations de développement sont commandées directement d'Abidjan (Chantiers de la SODEFOR, société pour le développement des plantations forestières; SODEPALM, société pour le développement et l'exploitation du palmier à huile).

3.2. *Les conséquences.*

Cette fonction accentue le pouvoir de centralisation de la capitale mais cette fois dans le sens du développement économique. Elle augmente en même temps le poids du centre sur son environnement.

4. — **La ville, nœud d'activités commerciales.**

4.1. *De l'entrepôt à la ville commerçante.*

Le second caractère de la ville ivoirienne est d'avoir été un entrepôt pour les produits de la traite du café et du cacao acheminés vers Abidjan et les produits importés distribués dans le pays. Cette activité était le reflet exact des capacités agricoles et de la mise en valeur d'une région.

C'est pourquoi l'activité commerciale est faible dans les villes de la savane tandis qu'elle entre pour une part importante dans les fonctions des villes de la zone forestière. Elle est l'indicateur essentiel pour diversifier les villes selon les régions (10). D'autre part elle est en relation avec le développement des voies de communication et la distance par rapport à Abidjan. Les villes du chemin de fer (Agboville, Dimbokro) ont eu un développement précoce mais depuis quinze ans l'amélioration du réseau routier a favorisé les villes de la route et a entraîné le déclin des villes du rail (Benveniste, 1969).

Les caractères de l'entrepôt.

Les grandes maisons de commerce ont été à l'origine de cette fonction commerciale. En Côte d'Ivoire elles étaient soit des succursales de firmes coloniales internationales CFAO, SCOA, CFCI (11); soit des maisons installées exclusivement en Côte d'Ivoire : Abile Gal, Massieye et Ferras De Tessières; soit des maisons locales de l'intérieur : Beuglot à Kotobi-Bongouanou, Nivet à Dimbokro. Elles avaient une organisation classique : à la tête, le comptoir, en l'occurrence Abidjan, lieu de décision; la factorerie au poste administratif, tenu par un Européen, le poste de « brousse » tenu par un gérant africain. Le système était fondé sur l'échange, avance sur les produits de la traite, vente des produits importés. La concurrence

(10) Cf. carte B de la Planche D 4 c.

(11) CFAO, Compagnie Française d'Afrique Occidentale, SCOA, Société Commerciale de l'Ouest Africain, CFCI, Compagnie Française de Côte d'Ivoire.

des Libano-Syriens était forte car ils pouvaient se permettre des fortes avances d'argent aux planteurs. S'il survit aujourd'hui, ce schéma n'est plus qu'un reflet d'un passé proche.

Les transformations du commerce de traite.

La situation a évolué rapidement depuis 1955-1960.

L'organisation de la traite a été transformée à la suite de mesures gouvernementales : création de la Caisse de stabilisation du café puis du cacao à partir de 1955, obligation de « lettres de voiture » délivrées à la sous-préfecture. D'autre part, les transformations des flux de trafic à la suite de la prépondérance prise par la route a eu pour conséquence la dissociation entre le ramassage des produits et la distribution des marchandises importées. Les villes importantes Bouaké, Daloa, Man, Dimbokro conservent encore une fonction d'entrepôt du café et du cacao avant l'expédition vers Abidjan. Mais ces maisons de commerce ne font plus, à l'exception de la CFCI, le stockage des marchandises qui sont acheminées par la route directement dans toutes les villes moyennes. Les maisons de commerce accentuent également la tendance à la centralisation des décisions à Abidjan et se spécialisent : CFCI : commerce de gros et demi-gros, SCOA : commerce de détail dans les 160 points de vente « Chaîne-Avion », Abile Gal : Libre-service et vivres frais. Elles font également de la « représentation de marques » : automobiles, réfrigérateurs, machines à écrire, machines agricoles.

— On peut d'autre part proposer une *distribution des villes selon leur niveau d'équipement commercial* :

- 1^{er} niveau. — Une boutique « Chaîne-Avion », des magasins de détail appartenant à des Africains ou des Libanais. Il s'agit de gros bourgs en voie d'urbanisation (Arrah) ou d'anciens centres décadents (Grand-Lahou), c'est-à-dire environ une douzaine de petites villes.
- 2^e niveau. — Des boutiques de gros et demi-gros (Africains, Libanais ou Européens), des entrepôts, un Libre-service « Chaîne-Avion » type Bongouanou en forêt, Odienné dans le Nord. On compte trente deux centres de ce type.
- 3^e niveau. — La gamme complète des magasins dits « spécialisés » (recensés pour la carte B de la planche de l'Atlas).

Nous avons choisi un degré de rareté correspondant aux aspects particuliers des villes ivoiriennes. Au total douze villes offrent un éventail très large de produits de consommation de type urbain, vivres frais, vêtements et chaussures, ameublement, produits pharmaceutiques, livres et journaux. Ils sont de plus en plus présentés dans des magasins avec vitrines qui forment dans le paysage une rue ou même un petit « centre commercial », au sens européen du terme.

4.2. La fonction de marché.

Toutes les villes de quelque importance ont un marché quotidien, et tous les cinq ou huit jours, un grand marché. Le marché urbain est étroitement lié à l'activité agricole des environs. Il assure plusieurs fonctions :

- la vente quotidienne de produits locaux, pour la consommation courante (légumes, condiments, fruits) cultivés dans la ville (bien qu'il y ait peu de cultures maraîchères dans les villes ivoiriennes) ou dans la campagne proche. Cette activité reste de type rural et les vendeuses font des marges bénéficiaires très faibles.
- la vente permanente, sous toit couvert, de produits manufacturés (pagnes, vêtements, chaussures) par des commerçants dioula;
- la collecte de produits non périssables pour l'expédition à l'extérieur de la région et en particulier vers Abidjan : ignames, bananes, plantain, volailles, bois, ... (Bouaké, Castilla, 1969 - Brobo, Ancy, 1970).

Ces deux derniers aspects sont plus précisément liés à la fonction urbaine et existent dans les villes de quelque importance. La tradition mercantile a des origines précoloniales même si les principaux marchés de cette époque — Kong, Boron — ont disparu.

4.3. *L'importance des carrefours.*

Etant donné la place du commerce à l'intérieur du pays, le rôle des points de rupture de charge et des carrefours est essentiel. Nous avons déjà souligné l'action privilégiée du chemin de fer et l'importance des gares dans la première moitié du siècle. A partir de 1955, le bitumage des pistes a entraîné la redistribution des flux, favorisé l'essor des centres situés sur les grands axes, Adzopé, Toumodi, Yamoussoukro et entraîné la création « ex nihilo » de nouvelles agglomérations : N'Douci.

4.4. *Le déclin des ports secondaires. Le monopole d'Abidjan.*

La fonction portuaire assumant l'exportation et l'importation des produits, est vitale en Côte d'Ivoire. Elle est actuellement assumée pour 95 % par Abidjan depuis l'ouverture du port en eau profonde en 1950. Les anciennes rades foraines sont complètement mortes. (Fresco, Grand Lahou, Jacqueline). Une faible activité se maintient à Sassandra mais elle risque de disparaître au profit de San-Pedro où une ville nouvelle devrait naître de la création du port.

5. — **Fonctions spécialisées de services des villes ivoiriennes.**

Des activités que l'on peut qualifier de services « rares » caractérisent les principales villes du pays et sont l'indice d'une esquisse de hiérarchie urbaine.

5.1. *La fonction financière.*

Toutes les banques ivoiriennes ont une succursale à Bouaké, de même que les compagnies d'assurances. Huit villes seulement ont dans le reste du pays une agence bancaire ou d'assurances et treize petits centres de la zone forestière un bureau périodique à l'époque de la traite. A l'exception de Bouaké et Korhogo, ces agences sont situées en région de plantations. Elles sont dans la dépendance directe d'Abidjan.

5.2. *Les capacités d'entretien et réparations de machines, véhicules...*

Dans ces mêmes villes on trouve une gamme de services d'entretien et réparation d'usage courant : magasins de vente de pièces détachées, garages spécialisés. On peut y réparer une voiture de marque française et plus difficilement un autre type de voiture européenne. Et il est souvent nécessaire pour cela de « descendre » à Abidjan...

5.3. *Les loisirs et la diffusion de la « culture moderne ».*

Sans oublier le rôle de la radio qui atteint toutes les régions rurales, c'est dans la ville que se propagent les idées nouvelles, que s'acquièrent des habitudes de vie différentes de celles

du village. Nous avons souligné quelle part prend l'école dans cette transformation. La ville offre aussi d'autres possibilités :

- un équipement et des activités sportives. Aux matches classiques de football s'ajoute dans les grandes villes la pratique de sports divers;
- un équipement culturel. Les Centres culturels, Foyers féminins, peuvent être le lieu de rencontre des jeunes, des centres d'alphabétisation. L'utilisation de cet équipement dépend beaucoup de la conjoncture locale.

La manifestation d'un mode de vie urbain, qui exerce une véritable fascination sur les campagnes, s'exprime aussi dans la fréquentation des cinémas, dans l'importance des soirées dansantes qui justifient les nombreux orchestres locaux et les clubs de jeunes dans la ville où l'on poursuit ses études pendant l'année scolaire, dans sa ville d'origine pendant les vacances (Ferrari, 1969).

5.4. *La fonction d'accueil.*

Les principales villes ivoiriennes ont aussi un équipement hôtelier développé (hôtels climatisés dans une dizaine de villes, nombreux campements) qui s'adresse surtout à une clientèle de passage et n'a pour l'instant qu'un faible impact sur la ville.

*

**

On peut ainsi fonder une typologie des villes ivoiriennes sur le poids relatif des diverses activités tertiaires, en particulier sur *le rapport entre les services publics et la fonction commerciale* et sur *le niveau de rareté des services et commerces spécialisés* (Carte Annexe 3).

1) *Rapport entre services publics et commerce.*

Nous nous sommes fondés sur les données de la planche de l'Atlas en utilisant les indices, rapportés à 100 des cartes A et B, services publics et services privés. Nous obtenons trois groupes de villes :

- les villes où les deux types de fonction s'équilibrent : trois villes principales : Bouaké, Daloa, Man et dix centres de forêt relativement anciens (à l'exception de Yamoussoukro);
- les villes où la fonction commerciale est importante : quatorze centres de la zone forestière où l'essor économique a précédé l'équipement administratif ou est accentué pour une raison particulière : le port à Sassandra, le rôle de carrefour à N'Douci;
- les villes où les services publics l'emportent (trente-sept) sont soit des villes bien équipées dans des zones d'activité stagnante, soit de nouvelles sous-préfectures où les équipements publics ont été importants.

2) *Le niveau de rareté des services.*

Il se dégage de la carte des villes de Côte d'Ivoire, centre de services. Nous avons repris la division en 5 classes :

1. Bouaké, capitale régionale
2. Huit centres régionaux
- 3, 4, 5. Centres locaux de trois niveaux
dix-sept centres de 1^{re} catégorie,
treize centres de 2^e catégorie,
vingt-six centres de 3^e catégorie.

On trouve à Bouaké et dans les huit centres régionaux la plupart des services et commerces cités plus haut. Ils sont beaucoup plus rares dans les dix-sept centres locaux de 1^{re} catégorie. Les centres de 2^e et de 3^e catégorie se diversifient surtout par leur équipement administratif.

LES AUTRES ACTIVITÉS URBAINES

Aucune ville de l'intérieur de la Côte d'Ivoire ne se caractérise exclusivement par une fonction qui ne soit pas de service. Il existe cependant des activités relevant du secteur secondaire ou primaire. Le diagnostic en est intéressant.

1. — La fonction industrielle.

Dans l'intérieur du pays, la faiblesse du secteur industriel est mise en évidence dans la carte des industries ivoiriennes (12). D'autre part, le relevé du nombre d'actifs du secteur secondaire dans seize villes (Annexe 1) nous apprend que dans sept villes le pourcentage dépasse 20 %. Encore ces chiffres regroupent-ils des métiers bien différents qui vont de l'ouvrier à l'artisan traditionnel. Il est évident qu'à Dabakala, Katiola et même Korhogo, la proportion des artisans est prépondérante. Ceci est vrai aussi pour les centres où la part du secteur secondaire est inférieure à 20 %.

1.1. On ne trouve dans les villes que des industries de transformation des produits de la forêt (scierie, déroulage, menuiserie) ou de la terre (rizerie, usine d'égrenage du coton).

1.2. Les industries se sont développées de manière autonome par rapport aux centres urbains. Elles se sont installées au lieu de production : à Tortiya, exploitation diamantifère, sur le gisement, de même à Mokta, mine de manganèse, à Ono la SALCI, conserverie d'ananas, près des plantations, etc. L'industrie a d'autant moins besoin des services de la ville qu'elle dépend directement d'Abidjan. C'est souvent par suite d'une volonté délibérée (création des usines de la CFDT — égrenage de coton — et de la SATMACI — rizerie) que des usines se sont localisées dans les villes. Les deux phénomènes, industrialisation, urbanisation, ne sont pas liés en Côte d'Ivoire.

1.3. Néanmoins, quelques villes ont une activité industrielle notable :

- Bouaké possède plusieurs établissements industriels (dix entreprises de plus de 5 millions CFA de chiffre d'affaires) et 1 838 ouvriers d'industrie pour l'agglomération (population active totale : 29 354) ;
- Gagnoa et Daloa comptent plus de deux entreprises importantes, quatre à Gagnoa, trois à Daloa ;
- treize centres ont une entreprise de plus de 5 millions CFA de chiffre d'affaires.

Une entreprise industrielle a bien entendu des effets induits sur l'économie urbaine : offres d'emploi, distribution de salaires. On peut noter la faiblesse du secteur industriel dans les villes ivoiriennes. Il n'est pas de notre propos d'analyser les remèdes à y apporter mais on peut rappeler le rôle que pourrait jouer l'industrie pour résorber le chômage urbain.

(12) Atlas de Côte d'Ivoire. Planche C 5 A.

2. — L'artisanat.

C'est un domaine difficile à définir et à cerner à cause de la variété des activités qu'il recouvre et du caractère indéterminé des chiffres d'affaires réalisés.

On y inclut de nombreuses petites activités qui suffisent à faire vivre un individu mais n'ont pas de rentabilité économique et sont parfois un chômage déguisé.

On distingue deux secteurs artisanaux dans les villes ivoiriennes :

2.1. *Les petits métiers urbains.*

Ils forment un artisanat de service créé par les besoins propres à la ville.

- De nombreux maçons et menuisiers construisent des maisons par suite de la poussée urbaine et de la destruction des vieux quartiers.
- Les boulangers se sont installés dans presque tous les centres urbains où la consommation du pain est générale. Ils ont organisé des circuits de distribution dans les campagnes.
- Les cabaretiers-restaurateurs préparent des plats pour les travailleurs et les voyageurs.
- Les blanchisseurs entretiennent le linge.
- Les innombrables réparateurs (de postes de radio, de montres) encombrant les abords des marchés et des rues principales, de même que les photographes.

Si elles sont significatives d'un mode de vie urbain, bon nombre de ces activités n'ont pas de poids économique bien lourd dans l'économie de la ville.

2.2. *Les artisans traditionnels.*

On retrouve dans les quartiers urbains les artisans qui ont une place précise dans la société traditionnelle : tisserands, bijoutiers, forgerons et potières, sculpteurs sur ivoire.

Ils sont peu nombreux, se regroupent dans un quartier et travaillent souvent de façon périodique, à l'époque de plus faible activité agricole. Peut-on penser qu'ils entreront dans le cadre de l'économie urbaine à la suite du développement du tourisme et de l'engouement pour les objets traditionnels ? Seule la ville de Katiola a jusqu'à présent tenté de rationaliser et organiser la production des poteries vendues sur les marchés de Bouaké et Abidjan.

Le secteur secondaire, qui prend des aspects très variés, a une place limitée dans les villes ivoiriennes. L'industrie n'est implantée que dans quelques centres. Les divers métiers artisanaux se retrouvent par contre partout.

LE MAINTIEN DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Nous considérons ici le négatif de la fonction urbaine. Toutes les villes ivoiriennes peuvent, sous certains angles, être considérées comme de grands villages.

Le recensement des activités de type urbain dément bien cette impression mais il est certain que le monde rural est toujours présent dans une ville africaine.

1. Cette permanence se mesure par la *part des actifs agricoles* dans la population active totale (Annexe 1). Elle va de 10 % à Bouaké à plus de 50 % à Katiola ou Odienné. Elle est fonction :

1.1. de la taille de la ville. Plus la ville est grande, plus la part des actifs agricoles à part entière diminue;

1.2. de sa position géographique. Elle est importante dans le Nord et le Centre par suite de la croissance récente des centres et de la fragilité de leur économie. Elle est plus faible en zone forestière.

2. Le travail agricole est pour beaucoup une *activité secondaire*.

— Pour les femmes, la culture d'un champ ou d'une plate-bande maraîchère, la vente de leurs produits au marché sont des activités quotidiennes.

— En dehors de leur activité principale, les hommes défrichent souvent un champ et font une plantation. Cette habitude s'étend aux fonctionnaires résidents ou à ceux qui, originaires d'une ville, y font travailler un champ pour eux.

Ces activités se maintiendront tant que la taille de la ville sera limitée, tant qu'elle restera proche de sa région et que les activités urbaines assureront un revenu irrégulier ou insuffisant. Elles répondent d'ailleurs en partie aux besoins de la ville en alimentant les marchés en produits vivriers. Les cultures maraîchères n'ont pas encore une grande place dans les villes. Mais les champs entourant la ville et ceux des villages voisins fournissent le marché en produits vivriers. Cependant, au fur et à mesure que la ville croît, son alimentation devient de plus en plus complexe (cf. Castella sur Bouaké, Ancey sur Brobo).

LA DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES TYPES DE VILLES

Les différents types de villes sont répartis de manière inégale à travers la Côte d'Ivoire. D'après la carte des centres de services, on peut distinguer plusieurs ensembles géographiques (13) :

Les *villes du Nord*. Elles sont peu nombreuses. De plus une seule d'entre elles, Korhogo, a le niveau d'un centre régional. Ce sont des villes administratives, sauf Ferkessedougou qui possède une certaine activité d'échange due à la présence de la gare. On voit croître de gros bourgs, promus sous-préfectures. Les villes du contact forêt-savane à l'Ouest de Bouaké sont aussi des villes administratives (Touba, Séguéla).

Les *villes du pays Baoulé*. Autour de Bouaké, deuxième ville du pays, centre administratif, carrefour commercial et ville industrielle, les relais avec la campagne sont rares : Katiola au Nord, Béoumi et M'Bahiakro aux franges de la région (respectivement à 60 et 90 km) ont surtout un équipement en services publics.

Les *villes de l'Ouest*. La région de l'Ouest est centrée sur la ville de Man, centre régional équilibré, et a pour seconde ville Danané.

Les *villes du Centre-Ouest*. Ordonnées autour des deux villes importantes : Daloa, ville administrative et commerciale, Gagnoa plus commerçante, elles sont reliées par un réseau de villes secondaires, économiquement actives.

(13) Les termes que nous utilisons ne préjugent pas d'une hiérarchie urbaine au sens strict du terme. Il s'agit d'une description typologique des groupes de villes.

La part du commerce et des services privés est aussi dominante dans les *villes situées sur les routes bitumées* de Yamoussoukro et Divo à Abidjan.

Autour de Dimbokro, le cercle des *villes de la « Boucle du Cacao »* est surtout actif dans sa partie méridionale et orientale (Bongouanou, M'Batto, Daoukro).

A l'Est, au-delà de la Comoë, trois villes jalonnent la route qui longe la frontière ghanéenne.

Dans cette riche zone forestière de Daloa à Abengourou en passant par Dimbokro on relève des phénomènes de concurrence : entre Gagnoa et Daloa, entre les villes de la route : Toumodi, Yamoussoukro, Bouaflé. Il est difficile de prévoir quel centre l'emportera car des interventions extérieures peuvent faire dévier l'évolution en cours.

Enfin, dans un rayon de 100 km *autour d'Abidjan*, les centres héritiers des premiers postes coloniaux sont nombreux. Ils ont des fonctions administratives ou sont d'actifs points de commerce : Adzopé, Agboville. Une spécialisation s'esquisse : Dabou et Bingerville ont un rôle scolaire ou sanitaire, Anyama concentre le commerce de la kola tandis que Bonoua est une agroville.

*

**

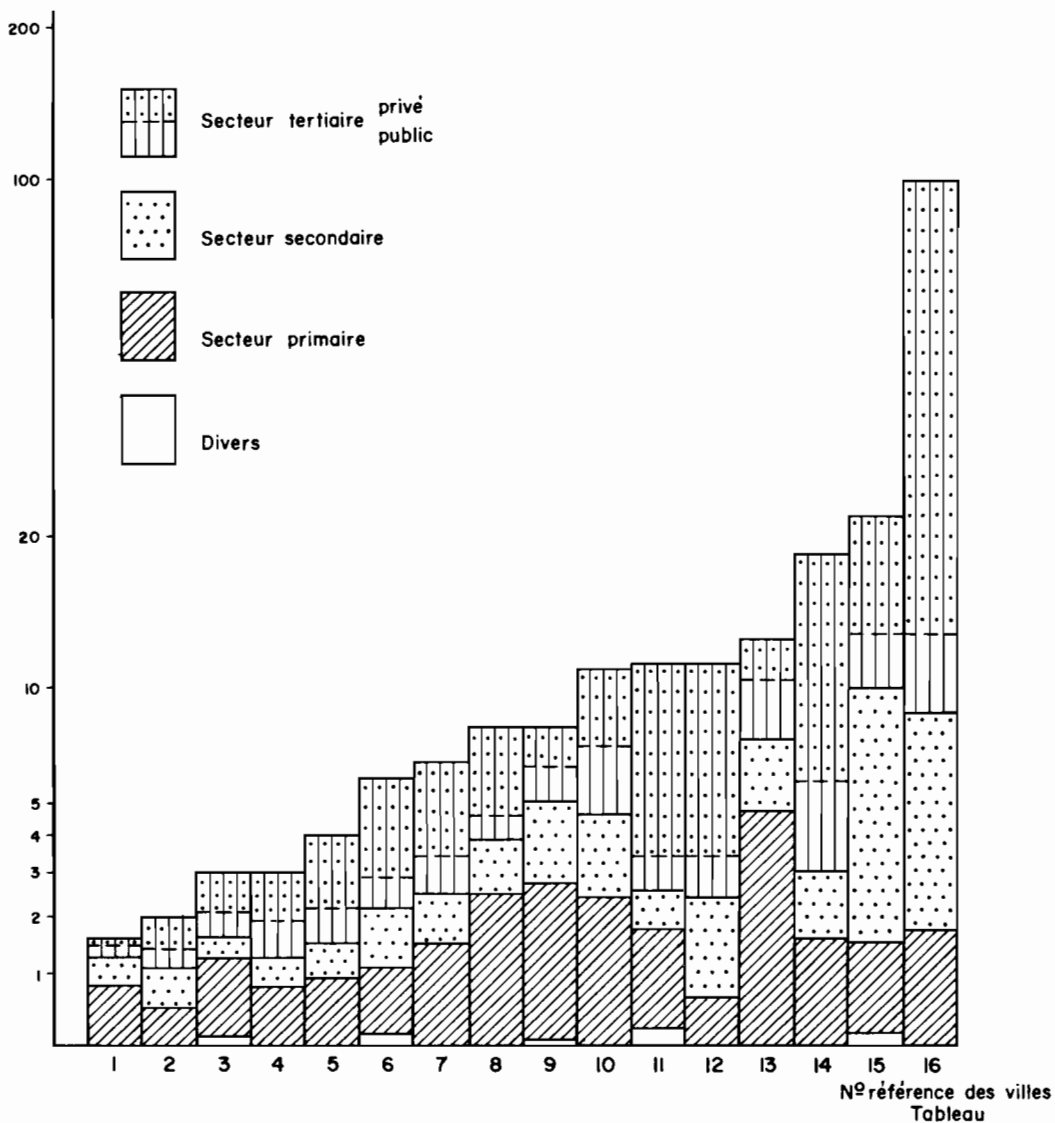
Ainsi, dans cette physionomie du réseau, apparaît le déséquilibre économique de la Côte d'Ivoire mais aussi la richesse et les ressources de la zone forestière de plantations où se sont développées bon nombre de villes secondaires. La part des services publics y est en équilibre avec l'activité commerciale et une certaine diversité de fonctions est l'amorce d'un dynamisme propre à chaque ville et non plus dépendant du gouvernement. Cette description est une photographie valable en 1970 mais la situation peut être bouleversée par l'ouverture de nouvelles routes bitumées et surtout par la création du port de San-Pedro dans le Sud-Ouest. La typologie fonctionnelle des villes ivoiriennes est le résultat de l'évolution historique, des mutations économiques et de la croissance des villes depuis quinze ans.

ANNEXE 1

Répartition de la population active par branches d'activités pour quelques villes de Côte d'Ivoire

1. — Graphique.

Population
en milliers
d'habitants



2. — Tableau.

Localité (Date recensement) \ Branche activités	Population totale	Pop. active %	S. Primaire %	S. Secondaire %	S. Tertiaire %	S.T. public	S.T. privé
1. Brobo 1968	1.600	21,44 F ^(*)	66,5	14	19,5	11,66	7,87
2. Dabakala 1969	1.996	25,4 F	35,1	23,1	41,8	17,7	24,1
3. Toulepleu 1965	2.992	19,59	37,71	12,29	46,25	18,43	27,82
4. Sakassou 1967	3.000	22,5 F	41,6	18,7	39,7	15,26	24,4
5. Tiebissou 1967	4.000	23,92 F	34,3	14,2	51,5	17,14	34,38
6. Toumodi 1963	5.732		25,9	21,6	48,9	12,5	36,4
7. Beoumi 1967	6.500	21,81 F	39	15,4	55,6	27,14	34,38
8. M'Bahiakro 1968	8.000	25,34 F	49,9	13,6	36,5	10,8	25,70
9. Odiene 1966	8.000	26	55,2	23,4	19,4	10	9,4
10. Ferkessedougou 1968	11.000	18,89 F	40,4	20,2	39,4	18,86	20,55
11. Anyama 1965	11.240	29,2	23	9,3	62,5	9,1	53,4
12. Dabou 1966	11.245	33,9	12,5	25,63	61,86	9,26	52,6
13. Katiola 1967	12.500	23,23 F	58,8	16,6	24,6	13,6	10,98
14. Agboville 1968	18.335	22,05	21,08	19,38	59,54	48,84	10,70
15. Korhogo 1963	20.879	26,36	17,48	45,68	34,34	23,06	11,28
16. Bouake 1969	99.371	29,54 F	9,35	25	57,18	11,3	45,8

(*) Population active féminine comprise.

3. — Remarques.

3.1. Les *sources* utilisées pour établir ce diagramme sont hétérogènes. Elles ont été établies par des géographes et économistes de l'ORSTOM, l'Institut de la Statistique de Côte d'Ivoire et la SEDES selon des méthodes différentes. Nous avons néanmoins pu regrouper les résultats à l'intérieur des trois secteurs, primaire, secondaire et tertiaire. Les recensements ont été faits à des dates qui s'échelonnent de 1963 à 1969. Nous avons conservé les plus anciens (Korhogo et Toumodi, 1963) en estimant que la structure de ces agglomérations ne s'est pas profondément transformée depuis cette date. De plus, ces recensements ont été menés à différentes périodes de l'année. Or la population des élèves est gonflée pendant l'année scolaire, celle des manœuvres et intermédiaires pendant la traite. Il semble difficile de supprimer ces irrégularités.

3.2. Nous avons retenu la *population active* des villes. Cette notion peut comprendre soit la population active masculine de plus de 14 ans, soit la population active, y compris les femmes qui exercent un métier salarié. Les ménagères, considérées comme « inactives », ne sont pas comptées.

Malgré ces approximations, nous pensons pouvoir comparer valablement les seize agglomérations ci-contre. Nous avons noté Brobo, bien que ce ne soit encore qu'un bourg rural, afin d'avoir un exemple de la situation initiale à partir de laquelle évolue un noyau urbain.

3.3. *Evolution des branches d'activité.*

— Le secteur primaire passe de 50 % et plus à 10 % à Bouaké. On peut remarquer son taux relativement bas à Dabakala, à cause du gonflement de secteur tertiaire, survivance d'un important équipement administratif pour la taille de l'agglomération.

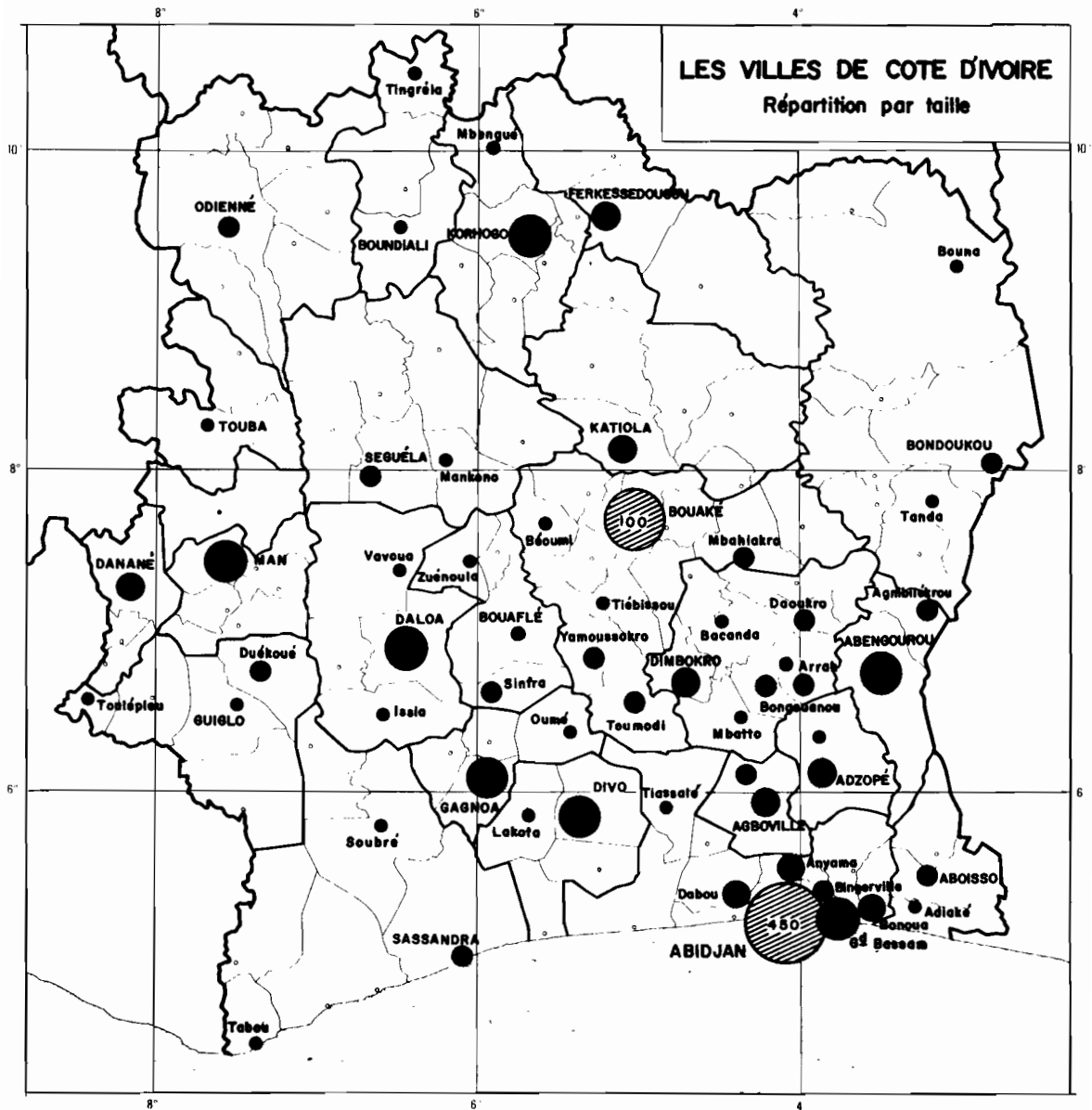
Sa part décroît au fur et à mesure que croît la taille du centre mais reste élevée dans les villes du Nord : 40 % à Ferké pour 11 000 h., 58 % à Katiola pour 12 500 h., alors qu'elle est bien plus faible à la périphérie d'Abidjan : 12,5 % à Dabou (11 245 h.), 23 % à Anyama (11 240 h.).

— Le secteur secondaire augmente proportionnellement à la taille (de 10-12 % à 25 %). Il est particulièrement gonflé à Katiola à cause de la part importante des potières.

— Le secteur tertiaire tient une place importante dans les anciens postes administratifs, dans les villes méridionales : Anyama, Dabou, Agboville et enfin à Bouaké.

ANNEXE 2

Les villes de Côte d'Ivoire. Répartition par taille

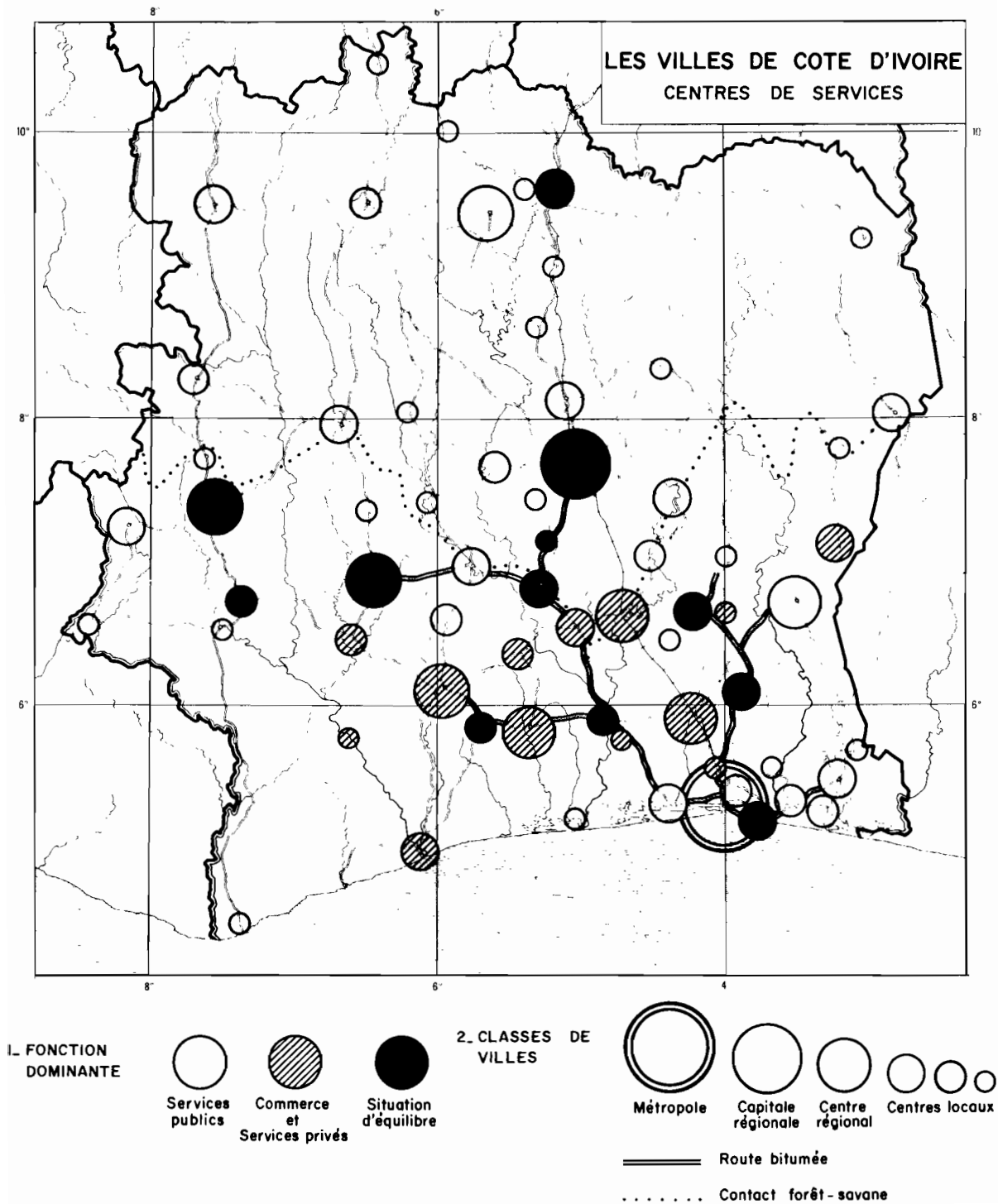


CLASSES DE VILLES (en millier d'habitants)

- | | | | |
|------------------------|----------|--------------|--------------------|
| — Limite de Préfecture | ● 4 à 7 | ● 12 à 20 | Soubré Localité |
| | ● 7 à 12 | ● plus de 20 | KATIOLA Préfecture |

ANNEXE 3

Les villes de Côte d'Ivoire. Centres de services



BIBLIOGRAPHIE

- ANCEY G. (1970 a). — Dabakala, recensement démographique. *ORSTOM*. Ministère du Plan. Ministère de l'Agriculture CI. 2 tomes ronéo., t. 1 résultats, 98 p., t. 2 tableaux, 46 p. *ORSTOM*. Sciences Humaines. Abidjan. CI., vol. III, n° 1.
- ANCEY G. (1970 b). — Un exemple de fonctionnement de marché rural à proximité d'une agglomération urbaine le cas de Brobo. *ORSTOM*. Sciences Humaines, Abidjan ronéo., 31 p.
- BENVENISTE C. (1969). — Etude régionale des circuits de transport dans la Boucle du Cacao. *ORSTOM*. Sciences Humaines, Abidjan, vol. II, n° 5 ronéo., 257 p.
- BOUTILLIER J. L. (1969). — La ville de Bouna : de l'époque précoloniale à aujourd'hui. *Cahiers ORSTOM*. Sciences Humaines, vol. VI, n° 2, pp. 3-20.
- DE BETTIGNIES J. (1969). — Toumodi. Eléments pour l'étude d'un centre semi-urbain en moyenne Côte d'Ivoire. *Cahiers ORSTOM*. Sciences Humaines, vol. VI, n° 2, pp. 71-92.
- CASTELLA P. (1969). — Etude d'économie urbaine : BOUAKE. Rapport préliminaire. *ORSTOM*. Ministère du Plan. Ministère de l'Agriculture CI. *ORSTOM*. Sciences Humaines, Abidjan, ronéo., 25 p.
- CHEVASSU J. (1967). — Rapport préliminaire d'étude des centres semi-urbains. *ORSTOM*. Abidjan, ronéo., 66 p.
- CHEVASSU J. (1968 a). — Etude économique d'un centre semi-urbain. *ORSTOM*. Ministère du Plan. Ministère de l'Agriculture CI. *ORSTOM*. Sciences Humaines, Abidjan, vol. n° 3, ronéo., 130 p.
- CHEVASSU J. (1968 b). — Etude de quelques centres semi-urbains. *ORSTOM*. Ministère du Plan. Ministère de l'Agriculture CI. *ORSTOM*. Sciences Humaines, Abidjan, vol. n° 7, 226 p., ronéo.
- CHEVASSU J. (1970). — Essai de définition de quelques indicateurs de structure et de fonctionnement de l'économie des centres semi-urbains. *ORSTOM*. Ministère du Plan. Ministère de l'Agriculture CI. *ORSTOM*. Sciences Humaines, Abidjan, vol. III, n° 2, 47 p.
- COTTEN A. M. (1968). — Les villes de Côte d'Ivoire. Une méthode d'approche par l'étude des équipements tertiaires. *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, n° 366-367, pp. 223-238.
- COTTEN A. M. (1969 a). — Introduction à l'étude des petites villes de Côte d'Ivoire. *Cahiers ORSTOM*. Série Sciences Humaines, vol. VI, n° 1, pp. 61-70.
- COTTEN A. M. (1969 b). — Le développement urbain d'Odienné. Essai d'explication. *Cahiers ORSTOM*. Série Sciences Humaines, vol. VI, n° 2, pp. 21-49.
- COTTEN A. M. (1969 c). — Atlas de Côte d'Ivoire. Planche D 4 b. Les villes. Le secteur tertiaire. Commentaire (sous presse).
- DUCHEMIN A. (1969). — Atlas de Côte d'Ivoire. Planche C 5 A. Entreprises minières et industrielles.
- DUCHEMIN J. P. et TROUCHAUD J. P. (1969). — Données démographiques sur la croissance des villes de Côte d'Ivoire. *Cahiers ORSTOM*. Série Sciences Humaines, vol. VI, n° 1, pp. 71-82.
- FERRARI A. (1969). — La mutation scolaire et le développement de l'enseignement à Lakota. Université d'Abidjan. Institut d'ethno-sociologie, ronéo., 221 p.
- Inventaire économique et social de la Côte d'Ivoire (1958). — Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan. Service de la Statistique, 283 p.
- LEBLANC (1969). — Atlas de Côte d'Ivoire. Planche B 3 a. Enseignement 1967 - 1968.
- Principales industries ivoiriennes fin 1968 - 1969. — Chambre d'industrie de Côte d'Ivoire.
- Recensements démographiques :
- Agboville 1968. Ministère des Affaires économiques et financières. Direction de la Statistique, ronéo., 108 p.
- Grand Bassam. 1963. Ministère des Affaires économiques et du Plan. Ecole de Statistique.
- Dabou. 1966 (idem).

- Région de Korhogo. Etude de développement socio-économique (1965). — Rapport démographique. Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan. *SEDES*.
- ROUSSEL L. (1967). — Population. Côte d'Ivoire, 1965.
- ROUSSEL L. (1968). — Emploi. Côte d'Ivoire 1965. Ministère du Plan de Côte d'Ivoire.
- SCHWARTZ Al. (1969). — Toulepleu. Etude socio-économique d'un centre semi-urbain de l'Ouest Ivoirien. *Cahiers ORSTOM*. Série Sciences Humaines, vol. VI, n° 2, pp. 51-70.
- SOULEZ. — Sociologie de la population scolaire en Côte d'Ivoire. *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. IX, n° 4, pp. 527-545.
- TROUCHAUD J. P. (1970). — Propositions pour un cadre régional de planification en CI. Ministère du Plan CI. *ORSTOM*. Document de travail, ronéo., 43 p.
- TROUCHAUD J. P., DUCHEMIN J. P. — Atlas de Côte d'Ivoire. Planche B1. N. et S. Localisation de la population, 1965.
- VERNIERE M. (1966). — Monographie du centre semi-urbain d'Anyama. *ORSTOM*. Centre d'Adiopodoumé. 2 tomes, ronéo., 237 p.
- VERNIERE M. (1969). — Anyama, étude de la population et du commerce kolatier. *Cahiers ORSTOM*. Série Sciences Humaines, vol. VI, n° 1, pp. 83-111.

Résumé

La croissance des villes en Côte d'Ivoire (Abidjan, la métropole mise à part, ou on compte une soixantaine) a eu pour conséquence la différenciation de leurs fonctions.

La ville ivoirienne est une *ville tertiaire, centre de services*.

Elle est un *relais administratif* et politique entre la capitale et l'ensemble du pays, elle assure auprès de la population une fonction scolaire et sanitaire, elle active le développement économique de la campagne.

Elle est un *point de commerce* privilégié. Ses activités d'échanges se sont développées et diversifiées depuis la période coloniale.

On peut fonder une *typologie* des villes ivoiriennes sur le rapport entre la fonction administrative et la fonction commerciale et une *hiérarchie* des villes sur le niveau de rareté des services.

Des activités mineures jouent aussi un certain rôle. Les industries sont limitées aux principales villes mais l'artisanat se développe dans tous les centres.

Enfin la part des activités agricoles reste importante dans les villes.

La répartition fonctionnelle des villes ivoiriennes est en corrélation avec leur environnement géographique. La zone forestière a une forte densité de villes bien différenciées. Les quelques villes du Nord sont des centres administratifs.